

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

DIRECTION RÉGIONALE
Bretagne

2018

Agenda Presse - décembre

L'actualité en bref, le calendrier des événements

Être éco-responsable aujourd'hui pour mieux vivre ensemble demain

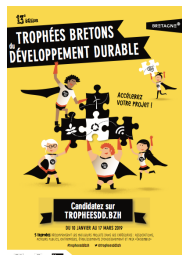
À LA UNE

Lancement de la 13ème édition des Trophées bretons du développement durable : ouverture des candidatures le 10 janvier 2019.

Les inscriptions à la 13ème édition des Trophées bretons du développement durable ouvriront dès le 10 janvier, jusqu'au 17 mars 2019. Chaque année l'ADEME Bretagne, la Région Bretagne, l'État et leurs partenaires, incitent les territoires, entreprises, citoyennes et citoyens à une meilleure prise en compte du développement durable. Lancé en 2005, cet événement régional valorise les initiatives en faveur du développement durable en Bretagne.

Quatre catégories d'acteurs seront ainsi mises à l'honneur : association, acteur public, entreprise et établissement d'enseignement.

Nouveauté pour cette année le trophée "coup de cœur" est remplacé par un nouveau prix "Ensemble", destiné à récompenser les projets les plus collaboratifs. Les Trophées 2019 seront réalisés par des élèves tailleurs de pierre du lycée professionnel Jean Monet à Quintin. Les porteurs de projets pourront inscrire leur candidature sur le site web dédié : [ici](#)



NOËL ECORESPONSABLE

Guide de pratiques écoresponsables pour que Noël soit plus respectueux de l'environnement.

Comme chaque année, les fêtes de fin d'année sont l'occasion pour l'ADEME de rappeler aux particuliers et aux collectivités quelques solutions simples et efficaces pour maîtriser leurs impacts sur l'environnement lors de ce traditionnel pic de consommation (achats et énergie). Par exemple, l'ADEME livre ses conseils pour réaliser une décoration "vert-ueuse" et bien choisir son sapin de Noël :

- **Le sapin artificiel** est une bonne idée si l'utilisation est prévue sur le long terme. Sa fabrication consommant de l'énergie et du plastique (pétrole), il doit être gardé au moins 20 ans pour limiter son impact environnemental.
- **Le sapin naturel** permet de soutenir les producteurs locaux. En effet, la plupart des sapins présents dans les foyers sont issus des forêts françaises. Les plantations agricoles de sapins de Noël se trouvent essentiellement dans le Morvan et dans le Jura.

>> Découvrez les conseils de l'ADEME : [ici](#)

>> Accédez au communiqué de presse : [ici](#)

RETOUR SUR ...

Colloque "Métiers de la Transition Écologique et Énergétique en Bretagne," le 29 novembre 2018 à Rennes.

L'ADEME Bretagne organisait, un Colloque "Métiers de la Transition Écologique et Énergétique en Bretagne", le 29 novembre 2018, à la Maison des Associations à Rennes. Elle avait pour objectif de contribuer à faire se rencontrer l'offre et la demande sur le marché du travail breton.



Ce colloque a réuni plus de 130 participants dont des représentants des branches professionnelles, des entreprises, des organismes de formation initiale et continue, des formateurs, des enseignants, des organismes de médiation entre l'offre et la demande, des structures institutionnelles, des représentants de collectivités ainsi que des partenaires sociaux. La journée rythmée par des conférences, tables rondes, ateliers participatifs et témoignages, a permis aux participants de découvrir les métiers de la transition énergétique et écologique en Bretagne et d'échanger sur les opportunités de carrière dans le secteur des énergies nouvelles et renouvelables.



L'ADEME Bretagne organisait en parallèle de cette journée, un **job dating** pour les métiers de la transition écologique et énergétique, de 14h à 17h, à l'Exploratoire de Rennes. Cette rencontre avait pour objectif de mettre en relation **12 entreprises bretonnes à la recherche de compétences en TEE et des personnes en recherche d'emploi.**

Plus de 154 postes ont été proposés : techniciens, chefs de projets ou ingénieurs, mais aussi des fonctions supports : électrotechnicien ; technicien de maintenance éolienne, etc.

>> Accédez au site dédié de l'événement : [ici](#)

>> En savoir plus sur les postes à pourvoir en Bretagne : [ici](#)

>> Accédez au dossier de presse : [ici](#)

PUBLICATIONS DE L'ADEME

L'ADEME publie un Avis et met à disposition une page web référençant plus de 100 labels environnementaux.

Selon un Avis publié par l'ADEME en novembre, 50% des français considèrent que consommer responsable se traduit par consommer autrement, grâce notamment aux produits labellisés, à moindres impacts environnementaux et sociaux.

Afin de permettre aux consommateurs de distinguer, repérer et faire leurs choix parmi plus de 400 logos à vocation environnementale apposés sur les produits de consommation, l'ADEME publie un Avis et propose un outil inédit pour se repérer dans la "jungle des logos" où tous les labels ne se valent pas.

L'ADEME met en effet à disposition une [page web](#) avec plus de 100 référentiels de labels environnementaux qu'elle recommande et qui garantissent un véritable bénéfice du point de vue environnemental, par catégorie de produits.

>> Téléchargez l'Avis de l'ADEME : [ici](#)

>> Accédez au communiqué de presse : [ici](#)



ÉLECTRICITÉ VERTE

L'ADEME publie ses propositions pour développer des offres d'électricité verte plus ambitieuses.

Face à la multiplicité des offres d'électricité dites "vertes" et l'intérêt grandissant des consommateurs pour les énergies renouvelables, l'ADEME publie un [Avis](#) regroupant plusieurs propositions visant à clarifier les différentes offres disponibles grâce à un référentiel et à la création d'un label lisible et identifiable.

La demande de souscription aux offres issues de sources utilisant les énergies renouvelables a doublé en trois pour atteindre 5 % de la consommation globale en France. Pour répondre à cette volonté citoyenne de soutien aux énergies renouvelables (EnR), les fournisseurs ont élargi leur offre (18 fournisseurs proposaient des offres d'électricité vertes en 2017). Malgré cette multiplicité des offres, l'ADEME constate que cela n'a pour le moment pas contribué au développement de nouvelles installations d'EnR en France.

Pour donner plus de lisibilité à ces offres et les faire connaître aux consommateurs, l'ADEME recommande aux pouvoirs publics :

- **à court terme** : une plus grande transparence des offres d'électricité verte via un référentiel permettant d'établir des typologies d'offres et de comparer objectivement leur niveau de qualité ;
- **à long terme** : la mise en place d'un label, renforçant le niveau de qualité des offres, notamment en imposant des contrats d'achats directs à des producteurs d'énergies renouvelables. L'objectif est d'augmenter l'investissement dans la construction d'installations d'EnR sans demande de subvention.

>> Pour en savoir plus : [ici](#)

>> Découvrez l'Avis de l'ADEME : [ici](#)

BUDGET ADEME 2019

Le budget de l'ADEME pour l'année 2019 a été fixé à 761 millions d'euros.

Le conseil d'administration de l'ADEME a voté le budget pour 2019 le 6 décembre 2018. Il s'élève à 761 millions d'euros et permet une augmentation de plus de 100 millions d'euros pour la chaleur renouvelable et la mobilité durable.

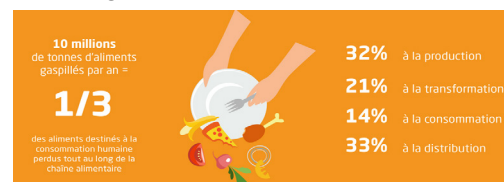
Le budget comprend :

- **Le budget du Fonds "chaleur renouvelable"** s'élevant à 307 millions d'euros, soit une hausse de 55% par rapport à 2017. Ce programme "Fonds chaleur" est le principal outil pour accompagner la généralisation de la chaleur renouvelable.
- **Le Fonds "Air Mobilités"** porté à 30 millions d'euros. Ce Fonds a été créé pour accompagner le projet de loi d'orientation des mobilités et le plan hydrogène. Ce budget permettra à l'ADEME de lancer de nouveaux appels à projets, notamment axés sur les mobilités actives, les nouveaux services de mobilités dans les territoires et la logistique urbaine. L'ADEME accompagnera également des actions en faveur de la qualité de l'air dans chacune des 15 zones visées par des contentieux européens ou nationaux.
- **Le budget pour l'économie circulaire, les déchets et les sites pollués**, qui s'élève à 185 millions d'euros.
- **Le budget pour la rénovation énergétique** s'élevant à 34 millions d'euros. Le "plan Rénovation" initié en 2018 se déploiera de manière opérationnelle en 2019. L'ADEME poursuivra ainsi la campagne de communication sous la marque "Faire" et développera ses dispositifs d'accompagnement aux particuliers pour les rendre plus efficaces.

>> En savoir plus : [ici](#)

LE CHIFFRE DU MOIS

10 millions, c'est le nombre de tonnes d'aliments gaspillés par an en France. Cela représente un tiers des aliments destinés à la consommation humaine perdus tout au long de la chaîne alimentaire.



FOCUS SUR UN APPEL À PROJETS

Appel à projets "Territoire économe en ressources"

L'ADEME Bretagne lance l'appel à projets actualisé "Territoires économe en ressources".

Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner les collectivités souhaitant s'engager dans une politique d'économie circulaire et de gestion raisonnée des ressources. L'accompagnement financier d'un lauréat se déclinera en deux phases distinctes :

- Une phase pré-opérationnelle impliquant l'étude de préfiguration sur une durée maximale d'un an, qui pourra faire l'objet d'une aide financière de l'ADEME. L'objectif de cette phase est d'établir un programme d'actions afin de se préparer en amont de la phase opérationnelle.
- Une phase de mise en oeuvre opérationnelle du projet. Ce programme d'actions se déroule idéalement sur une durée de trois ans.

L'appel à projets s'adresse à des collectivités territoriales situées en région Bretagne et qui répondent aux critères suivants : population supérieure à 20 000 habitants, EPIC possédant au moins une des deux compétences "collecte" et "traitement", et collectivités bénéficiant des compétences "énergie" et "développement durable".

La première clôture intermédiaire des candidatures est fixée au 4 mars 2019.

Contact : Pierre-Marie ROUSSEAU - 02 99 85 87 05

>> Découvrez l'appel à projets : [ici](#)

>> Découvrez le dossier de candidature : [ici](#)

LES APPELS À PROJETS

AAP REGIONAUX

Chaleur fatale

Date limite : 13/12/2018

ADEME Bretagne - Stéphane LECOINTE

Territoire économe en ressources

Date limite : 04/03/2019

ADEME Bretagne - Pierre-Marie ROUSSEAU

>> Pour en savoir plus sur les AAP régionaux : [cliquez ici](#)

>> Pour en savoir plus sur les AAP nationaux : [cliquez ici](#)